



Conseil économique et social

Distr. générale
10 juillet 2020
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports par chemin de fer

Groupe d'experts de l'identification permanente
du matériel roulant ferroviaire

Première session

Genève, 2-4 septembre 2020

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la première session*, **, ***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 2 septembre 2020 à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Contexte des travaux du Groupe.
4. Programme de travail du Groupe.
5. Élaboration du Système d'individualisation des véhicules ferroviaires.
6. Questions diverses.
7. Date de la prochaine session.
8. Résumé des décisions.

* Les représentants sont priés de s'inscrire sur le site Web de la CEE : <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=D6Z3PU>.

À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (+41 22 917 24 32). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html>.

** Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/main/sc2/ge_pirrs_01.html). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau C.337 au 3e étage du Palais des Nations).

*** Il a été convenu que le présent ordre du jour serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts de l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire (ci-après le Groupe d'experts) sera invité à adopter le projet d'ordre du jour.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/EG_PIRRS/2020/1.

2. Élection du Bureau

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être élire un président et un vice-président pour la durée de ses travaux.

3. Contexte des travaux du Groupe

Le Groupe d'experts sera informé du Protocole de Luxembourg et du Système d'individualisation des véhicules ferroviaires (URVIS), et des exigences que ceux-ci imposent à l'identification permanente que le Groupe va élaborer.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/EG_PIRRS/2020/3.

4. Programme de travail du Groupe

Le Groupe d'experts sera invité à examiner le projet de programme de travail figurant dans le document ECE/TRANS/SC.2/EG_PIRRS/2020/6, qui expose les résultats attendus et le calendrier des travaux.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/EG_PIRRS/2020/6.

5. Élaboration du Système d'individualisation des véhicules ferroviaires

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être débattre du développement du Système d'individualisation des véhicules ferroviaires (URVIS), tel qu'il est prévu dans son mandat. Les points suivants peuvent être abordés :

- a) Meilleures pratiques en matière de marquage du matériel roulant et prescriptions nationales dans ce domaine ;
- b) Composante technologique ;
- c) Inventaire des solutions possibles ;
- d) Mise à l'essai des solutions possibles ;
- e) Sélection de la (des) solution(s) ;
- f) Élaboration des normes et des recommandations.

Document(s) :

ECE/TRANS/SC.2/EG_PIRRS/2020/4, ECE/TRANS/SC.2/EG_PIRRS/2020/5, document informel n° 1 et document informel n° 2.

6. Questions diverses

Aucune proposition n'a encore été formulée au titre de ce point de l'ordre du jour. Les propositions éventuelles sont à communiquer au secrétariat (sc.2@un.org).

7. Date de la prochaine session

La prochaine session du Groupe d'experts doit se tenir au Palais des Nations, à Genève, les 14 et 15 décembre 2020.

8. Résumé des décisions

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le Secrétaire établira le rapport final de la session en coopération avec le Président et le Vice-Président.
